

Rapport du comité régional Centre

Constructions au bord de la Mèbre à Cheseaux

La construction d'un front d'immeubles à côté de la forêt du corridor biologique de la Mèbre a inquiété le comité régional du centre. Le problème est qu'un Plan partiel d'affectation permettrait de construire des bâtiments de cinq étages qui formeraient une muraille juste au bord du couloir de verdure. De plus, l'endroit est l'un des seuls passages à faune qui soit encore fonctionnel dans cette région en plein développement. Pro Natura Vaud a donc demandé, dans son opposition, d'éloigner le périmètre de construction du vallon de la Mèbre, au motif du maintien prioritaire d'un réseau de couloirs pour la faune. Malheureusement, le Conseil communal a suivi la Municipalité qui considérait que toutes les mesures de protection de la nature et du paysage avaient été prises.

Promesses non tenues sur les quais d'Ouchy

L'Helvétie est un ancien bateau à vapeur de la Compagnie générale de navigation sur le Léman (CGN) qui avait été amarré devant le quai d'Ouchy à Lausanne pour une durée *provisoire*, en face du Musée Olympique en transformation. Une digue et un ponton d'amarrage avaient alors été installés *temporairement*. Pro Natura Vaud avait retiré

son opposition bien que ces aménagements soient situés dans une frayère à feras et qu'ils encombrent le paysage d'une beauté particulière. Promesse avait été faite que les infrastructures seraient démontées.

Consultée par la CGN en 2015, Pro Natura Vaud avait exprimé un avis négatif sur un éventuel maintien du ponton et de la digue pour le bateau de l'Helvétie. Le suivi biologique du site avait montré une détérioration du fond du lac par l'accumulation de sédiments fins emprisonnés par la digue. La frayère se dégradant, il fallait remettre en état les lieux comme l'avait conditionnée l'autorisation accordée par la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro.



Sur les hauts de Lausanne, le couloir de verdure du Petit-Flon est coupé par ce tunnel étroit que la faune ne peut pas utiliser. Pro Natura Vaud demande qu'il soit aménagé. – Photo

Patrick Corminboeuf

Les quais d'Ouchy doivent rester libres de tout obstacle à la vue sur le lac et les montagnes.

Aujourd'hui, l'infrastructure d'amarrage, le ponton et la digue sont toujours là et Pro Natura Vaud déplore que les autorités cantonales ne tiennent pas leurs promesses et qu'elles ne protègent pas mieux le paysage lacustre lausannois.

Au Mormont, la nature n'a pas dit son dernier mot

Pro Natura Vaud a déposé un recours conjoint avec d'autres associations pour protéger ce qui reste de la colline du Mormont et pour limiter, mais pas totalement empêcher, les ardeurs du cimentier Lafarge-Holcim. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a également fait recours pour protéger la zone agricole du plateau de La Birette où sept hectares de surfaces d'assolement (SDA) seraient sacrifiés sans compensations. Entre temps, l'instruction a été suspendue pour permettre au Canton de négocier avec l'OFAG. La destruction des terres labourables du Mormont vient s'ajouter à de nombreuses autres atteintes aux zones agricoles que les autorités vaudoises laissent faire au motif que la construction est un moteur de croissance économique qui doit être encouragé partout sur son territoire. Le suspense est à son comble...suite au prochain épisode! Pour comprendre les enjeux du Mormont, le film de 7 minutes *Sauver la colline du Mormont* est disponible sur le site Internet de www.pronatura-vd.ch à la rubrique *Nos interventions* ou *Actuel* sur la page d'accueil.



Cette année encore, les jonquilles du Mormont pourront fleurir en attendant la décision de la justice vaudoise. - Photo Alma De Marco

Enorme passerelle dans les hauts Lausanne: c'est avec perplexité que nous avons découvert la passerelle pour piétons construite dernièrement par-dessus la rivière du Rionzi dans le Bois-Mermet. L'ouvrage est énorme, aussi large qu'un pont routier. Nous avons demandé à la Municipalité d'être plus vigilante à l'avenir pour éviter de tels impacts sur les derniers restes de nature en ville.

Encore une emprise sur la rivière du Petit-Flon: construire un nouveau trottoir au bord la route de Maillefer, dans le quartier de Jolis-Bois à proximité de la Blécherette, est un bon projet. Mais il faut aussi penser aux animaux qui doivent aussi traverser la route. Pro Natura Vaud a déposé une opposition en demandant que le dessous du pont traversant le Petit-Flon soit aménagé pour que la faune puisse aussi y passer à pied sec.

*Alma De Marco,
vice-présidente*

